

nents de la Chambre qui, pour l'excellent travail qu'ils ont accompli, ont mérité la gratitude des régions du pays qu'ils représentaient. Au parti auquel ils appartenaient je désire exprimer la sympathie de ce parti-ci et je me joins au premier ministre pour faire parvenir aux familles des disparus nos plus sincères condoléances.

M. J. S. WOODSWORTH (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je suis convaincu que les membres de notre groupe désirent s'associer aux condoléances que viennent d'exprimer le premier ministre (M. Mackenzie King) et le chef de l'opposition (M. Manion). Bien que je n'aie pas entretenu de relations bien intimes avec l'un ou l'autre de ces députés défunts, je puis dire, je crois, que ceux d'entre nous qui siègent ici depuis un certain nombre d'années apprennent qu'il peut s'établir de bonnes relations personnelles entre les membres de la Chambre, même malgré une grande divergence d'opinions.

M. J. H. BLACKMORE (Lethbridge): Monsieur l'Orateur, les membres du groupe du crédit social désirent également s'associer aux paroles prononcées par les chefs des deux principaux groupes et aussi à celles de mon honorable ami le chef de la Fédération du commonwealth coopératif (M. Woodsworth).

(Sur la motion du très honorable Mackenzie King, la Chambre s'ajourne à quatre heures dix minutes du soir.)

## Vendredi 8 septembre 1939.

La séance est ouverte à trois heures.

### PÉTITION

#### OPPOSITION À LA PARTICIPATION DU CANADA À DES OPÉRATIONS MILITAIRES À L'ÉTRANGER

M. MAXIME RAYMOND (Beauharnois-Laprairie): Je désire déposer sur le bureau une pétition portant la signature de milliers de citoyens s'opposant à la participation du Canada à toute guerre en-dehors du Canada.

### LA GUERRE EN EUROPE

#### ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

La Chambre passe à l'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

M. H. S. HAMILTON (Algoma-Ouest) propose:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:

[L'hon. M. Manion.]

A Son Excellence le très honorable baron Tweedsmuir d'Elsfield, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

La tragique situation européenne qui assombrit nos délibérations et atteint si gravement le Canada est une invite à la plus grande brièveté possible comme à l'action la plus prompte et la plus énergique. Sachons donc réfuter l'accusation maintes fois portée contre les démocraties où, admettant leur valeur comme société de débats, on les déclare incapables de poser un geste énergique. Je n'ai pu m'empêcher de songer hier, en voyant se réunir les députés venus de toutes les parties du Canada, au sortir d'un contact immédiat avec le peuple dans tout le dominion, connaissant ses idées, ses désirs et ses espoirs, que s'il y avait eu réunion préalable d'un semblable parlement en Allemagne, avant de s'engager effectivement dans la lutte, la guerre ne ferait pas rage en Europe aujourd'hui.

Je crois que tous les peuples de la terre honnissent la guerre et aspirent à la paix. On a fait taire la voix du peuple en Allemagne. Il nous incombe de veiller à ce que la voix du peuple ne soit jamais étouffée au Canada. En ce moment, comme membre libre d'un parlement libre, titre dont je saisis particulièrement aujourd'hui l'importance et l'honneur, je crois de mon devoir d'éviter envolées oratoires et lieux communs pour ne chercher qu'à exposer clairement et librement ma pensée comme Canadien.

Le Canada n'attache pas d'importance aujourd'hui à la forme de notre exposé, mais le Canada s'intéresse au sens de nos paroles. Le discours de Son Excellence contient le passage suivant:

Vous avez été convoqués le plus tôt possible afin que le Gouvernement puisse obtenir l'autorisation de prendre les mesures nécessaires à la défense du Canada, et à la collaboration dans la lutte entreprise contre toute nouvelle agression.

A mon avis, monsieur l'Orateur, nous trouvons la note dominante du discours dans ces mots: "afin que le Gouvernement puisse obtenir l'autorisation de prendre les mesures nécessaires à la défense du Canada et à la collaboration dans la lutte entreprise contre toute nouvelle agression".

Je désire rendre immédiatement hommage au Gouvernement d'avoir rempli une pro-